

vous proposent une journée de formation sur le thème:

Crise et transformation du logement : quelles réponses peuvent apporter les collectivités territoriales?

**Le vendredi 14 mai 2004
de 9h00 à 17h30**

**au FIAP, salle Athènes
30, rue Cabanis, 75014 Paris**

RER: Denfert Rochereau
Métro: Saint-Jacques ou Glacière

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	150 €
- de 1000 à 5000	200 €
- de 5000 à 10000	250 €
- de 10000 à 20000	300 €
- de 20000 à 30000	350 €
- de 30000 à 40000	400 €
- de 40000 à 50000	450 €
- de 50000 à 75000	500 €
- de 75000 à 100000	550 €
- plus de 100000	600 €
Conseillers Généraux et Régionaux	600 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner, et un abonnement d'un an au mensuel REGARDS.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Crise et transformation du logement: quelles réponses peuvent apporter les collectivités territoriales? organisée par *Formation et Citoyenneté* et le mensuel REGARDS.

**Le vendredi 14 mai 2004,
au FIAP, salle Vienne, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.**

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier
ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Conseil régional : **Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée :**

Conseil général :

Commune de :

Collectivité territoriale :

Code Postal :

Ville :

E-mail:

Fonction élective :

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

**Signature du responsable
avec cachet :**

CACHET

Crise et transformation du logement: quelles réponses peuvent apporter les collectivités territoriales?

Journée animée par Catherine Tricot du mensuel REGARDS.

Matinée

- 9h00 **Accueil.**
- 9h30 **Introduction de la journée, par Catherine Tricot.**
- 9h50 **Mutation du logement social au 20ème siècle**, exposé accompagné d'une projection, par **Lionel Engrand**, architecte, chercheur associé au CNRS, enseignant en architecture.
- 10h30 **Questions-débats.**
- 11h00 **Le Logement et la ville**, conférence de **Paul Chemetov**, architecte.
- 12h00 **Questions-débats.**
- 12h30 **Déjeuner.**

Après-midi

- 14h15 **Politique du logement. Que penser des mesures Borloo et De Robien? Quelles alternatives?**
Entretien avec **Bernard Birsinger**, maire de Bobigny.
- 15h15 **Questions-débats.**
- 16h15 **Quelles nouvelles missions pour les offices HLM?**
Réflexions de **Stéphane Peu**, maire-adjoint de Saint Denis, président de Saint Denis Habitat.
- 17h00 **Questions-débats.**
- 17h30 **Clôture.**

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

